



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca



CIRCULAIRE MUNICIPALE

Le 8 janvier 2026

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE JANVIER

La réunion du conseil pour le mois de janvier est **lundi le 12 janvier à 19h** dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, voici le projet d'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux : 9 décembre, 15 décembre et 18 décembre 2025
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Résolution pour autoriser le paiement des dépenses incompressibles
6. Cotisations annuelles 2026 à l'ADMQ
7. Adhésion 2026 à la COMBEQ - 436,91 \$
8. Renouvellement de l'assurance avec la FQM - 79 856,67 \$
9. Contrat d'entretien du logiciel informatique FQM Services - 9 985,58 \$
10. Demande d'aide financière de la Société d'histoire de Saint-Maurice
11. Versement 2026 à la bibliothèque municipale
12. Demande d'appui à la CPTAQ - Dossier Steven Toupin
13. Résolution au ministère des Transports pour l'exemption du dépôt de garantie pour les travaux qui n'excèdent pas 10 000\$
14. Résolution pour adhérer à l'option de Télémédecine du régime d'assurance collective de la FQM
15. Registre public des déclarations faites par les membres du conseil en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie

Pour de plus amples informations concernant la réunion, nous vous invitons à contacter le directeur général monsieur Stéphane Laroche au 819 374-4525 ou par courriel au stephane.laroche@st-maurice.ca.

RENOUVELLEMENT - MÉDAILLES POUR CHIENS



C'est le temps de renouveler la médaille de votre chien. Vous pouvez vous la procurer en ligne au <https://www.carrefourcanin.com/payer-votre-licence> ou au bureau municipal. La Municipalité a mandaté comme contrôleur animalier le Carrefour Canin qui assurait la surveillance des chiens, sur le territoire, le recensement, la vente de médailles, la gestion des plaintes, des chiens errants, ainsi que la surveillance des chiens potentiellement dangereux.

Si vous perdez votre chien, il est important de les contacter afin de signaler sa disparition au 450-752-2646 ou 1-844-752-2646.

FÊTE HIVERNALE 2026 ET RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le Service des loisirs est présentement à finaliser la préparation de la fête hivernale qui aura lieu **samedi le 21 février prochain**. Nous recherchons des bénévoles afin de nous aider à faire de cette journée une réussite.

Si vous êtes intéressé à nous aider pour cette journée, vous pouvez donner votre nom à madame Karine Dufresne au 819 374-4525 ou par courriel au infocitoyens@st-maurice.ca.

ALERTES MUNICIPALES - SOYEZ INFORMÉS IMMÉDIATEMENT QUAND ÇA COMPTE !

Inscrivez-vous gratuitement sur le site Internet de la Municipalité au www.st-maurice.ca à notre système personnalisé d'alertes municipales et vous serez informés des avis d'ébullition, des coupures d'eau si elles sont prévues, bris d'aqueduc, des avis importants, etc.

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL

Si vous n'avez pas internet veuillez nous contacter et nous vous inscrirons aux alertes municipales.

À COMPTER du 1^{er} mars 2026 l'ancien système des appels automatisés n'existera plus, si vous n'êtes pas inscrits aux alertes municipales vous ne recevrez plus d'appels pour vous informer.



2026

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES

SAINT-MAURICE

MRC des Chéniaux
SI PROCHES

JOUR DE COLLECTE

- POUBELLES - SECTEUR 1
- POUBELLES - SECTEUR 2
- POUBELLES - SECTEUR 3
- COMPOST ET RECYCLAGE*
- COMPOST* (14 avril au 3 novembre)
- ENCOMBRANTS

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31					26	27	28	29	30			

MAI							JUN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2		1	2	3	4	5	6			1	2	3	4		2	3	4	5	6	7	8	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	15
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21	22
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28	29
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	30	31						

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	5				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31			

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

La collecte des encombrants a lieu tous les 2^es vendredis du mois.

Pour vous inscrire à la collecte des encombrants, consultez le site web de la MRC : mrcdeschenaux.ca ou communiquez avec nous au 819-840-0704.

*Les collectes de recyclage et de compost sont effectuées par Énergiecycle. Pour toutes questions ou problématiques pour ces bacs, communiquez avec eux au 819-373-3130.

** Prendre note que le nombre d'inscriptions est limité et que nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions.

SECTEURS DE COLLECTE	
SECTEUR 1 LUNDI	Rang Saint-Alexis (est de la rue Notre-Dame), rue Notre-Dame (entre l'autoroute 40 et le rang Sainte-Marguerite), rang Saint-Jean, rue Thomas-Caron, rue Pruneau, rue Veillette, rue Ernest-Jacob, rue J.O.-Prince, rue Josaphat-Cossette, rue Grégoire, rue Toupin Montplaisir, rang Saint-Joseph, rue Gervais, rue Saint-Pierre.
SECTEUR 2 JEUDI	Rang Saint-Alexis (ouest de la rue Notre-Dame), rue Benjamin-Brûlé, rue J.S.-Brûlé, rue Guy-Brûlé, rue Sylvie-Brûlé, rue Paradis, rue Benoît, rue Daniel-Benoît, rue Yvon-Benoît, rue Mario-Benoît, rue Guy-Benoît, rue Audréanne-Benoît, rue Béliveau, rue Turcotte, rue Neault, rue Joseph L. Rivard, rue Courteau.
SECTEUR 3 MERCREDI	Rang Sainte-Marguerite, Rang Saint-Félix, rue Notre Dame (entre rang Sainte-Marguerite et rang Saint-Félix), rue du Lac, rue de la Montagne, rue France, rue de la Chapelle, route du Lac Thibault, rue Jean-Paul, rue Marcel, rue Alfred